HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

La sécurité est l'affaire de tous. Les consignes données par le personnel habilité doivent être respectées. Des exercices d'évacuation sont effectués en cours d'année, ils s'imposent à tous. Les consignes de sécurité et les plans d'évacuation sont affichés à chaque niveau de l'établissement.

CONSIGNES EN CAS D'ÉVACUATION

- Lorsque le signal d'évacuation retentit, vous devez quitter immédiatement et impérativement le bâtiment en suivant votre formateur.



- Il s'agit avant tout de mettre en sécurité et ceci dans un laps de temps court : moins de 5 minutes.

DANS LE CALME ET SANS PRÉCIPITATION

n°1 Sortez par l'issue de secours accessible la plus proche.

Si le site est équipé d'un ascenseur, ne jamais l'utiliser si l'alarme incendie retentit.



- Rendez-vous au point de rassemblement sur le parking sous la responsabilité de votre formateur.
- Si la sortie la plus proche n'est pas praticable en raison des flammes ou de fumées, dirigez-vous vers un autre chemin d'évacuation.
- Si vous ne pouvez pas évacuer le bâtiment : rendez-vous dans une salle avec fenêtre, la plus proche d'une cage d'escalier, fermez la porte et signalez votre présence aux secours extérieurs.

PREMIERS SECOURS

Les premiers secours sont assurés par le personnel du site formé aux gestes de premiers secours. La liste des personnes à alerter est affichée à chaque étage au niveau des sanitaires.



Chaque site de la CCI53 est équipé d'un défibrillateur situé à l'accueil au rez-de-chaussée

LES NUMÉROS D'URGENCE

Appel d'urgence 112 SAMU 15 Police secours 17 Sapeurs-pompiers 18